



Mauritania

Rapport national de suivi sur la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo (2011-2013)

Nom du point focal: Mohamed Lemine O. Vally Abdelkader
Organisation: Ministère de L'Environnement et du Développement Durable
Titre / Position: Directeur Adjoint direction des Pollutions et Urgences Environnementales
Adresse e-mail: leminevally@yahoo.fr
Téléphone: 0022222060361
Fax: 0022245243138

Période couverte par le rapport: 2011-2013
Rapport d'évaluation: Rapport final
Dernière mise à jour le: 28 January 2013
Date d'impression: 04 February 2013
Reporting langue: Français

An HFA Monitor update published by PreventionWeb
<http://www.preventionweb.net/english/countries/africa/mrt/>

Section 1: Résultats 2011-2013

Résultats stratégiques pour l'objectif 1

Déclaration de résultats:

-- Téléchargement en cours --

Résultats stratégiques pour l'objectif 2

Déclaration de résultats:

-- Téléchargement en cours --

Résultats stratégiques pour l'objectif 3

Déclaration de résultats:

-- Téléchargement en cours --

Section 2: Objectifs stratégiques

Objectif stratégique Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Déclaration d'objectif stratégique:

Compte tenu du caractère structurel en Mauritanie et de la fréquence de catastrophes Naturelles, du caractère potentiel et limite de des mécanismes de processus aux manifestations des Crises Alimentaires, il est nécessaire pour le Pays de disposer d'une véritable Politique Nationale de Sécurité Alimentaire dans le cadre du CSLP3 2011/2015. il est aussi indispensable que les pouvoir public continuent à mettre en ouvre des programmes visant la Réduction de la vulnérabilité des populations pauvres aux chocs exogènes ou endogènes, et la gestion des Urgences et des Crises.

Cependant le gouvernement Mauritanien a renforcé dans le cadre de la politique nationale de sécurité alimentaire l'intervention de tous les secteurs et sous secteurs concernés directement ou indirectement.

Il s'agira entre autres de promouvoir des solutions durables au développement

-d'une sécurité Alimentaire

-renforcer le système d'Alerte précoce

-améliorer les capacités d'intervention et de la gestion des Urgences et des Crises.

Améliorer la coordination et renforcer les capacités des intervenants.

Le gouvernement Mauritanien avec l'appui des ses partenaires au Développement notamment le PNUD, a élaboré une Stratégie Nationale de Réduction des Risque de Catastrophes.

Cette problématique des Risques et bien intégrée dans les programmes et politiques de Développement notamment :le Cadre Stratégique de lutte Contre la pauvreté (CSLP 3)2011/2015,

-la Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD)

-le Plan d'Action National pour l'Environnement (PANE22011/2016 ;

Dans le cadre de politique Nationale de Sécurité Alimentaire au-delà de la problématique de production de commercialisation et de l'autonomie des producteurs, de la vulnérabilité des ménages et des systèmes de production, des marché et pris ; devra considérer :

-la nécessité de produire d'une manière régulière une information fiable sur la Sécurité Alimentaire en redynamisant et en renforçant l'observatoire de la sécurité alimentaire et la consolidation du dispositif d'intervention,

-la mise en place des mécanismes contre la crise alimentaire par la construction et la pérennisation des stocks de sécurité alimentaire,

-l'amélioration de l'état nutritif des groupes vulnérables,

-le développement d'une capacité d'autonomie de mise en œuvre des programme (ressources humaines, parcs d'automobiles, magasins de stockage..)

-l'opérationnalisation du Fonds d'Action Humanitaire,

La mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités de réponse aux manifestations des crises,

-la définition et la mise en œuvre de nouveau programme d'action Humanitaire touchant des catégories spécifiques(enfants mendiants, personnes de troisièmes âge..)

-la mise en œuvre du programme pays du PAM .

Objectif stratégique Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Déclaration d'objectif stratégique:

La Mauritanie, confrontée à un ensemble Important de Risque de Catastrophe à décidé, à l'instar de la Communauté Internationale de mettre en place des mécanismes susceptibles de prévenir et de gérer ces Catastrophes.

En effet, en dépit des Dispositions d'ordre légal prises, il est constaté un manque quasi-total de leur application et une faiblesse dans la coordination, et pour combler cette lacune, le PNUD et sur demande des Autorités Mauritanienne à généreusement financé l'étude créant : le plan d'Action National de Gestion des Risques de Catastrophes (PANGRC).

Le Gouvernement Mauritanien et dans le cadre de la réalisation du programme de son excellence le Président de la République Mr :Mohamed ould ABDEL AZIZ et sur instruction du Premier Ministre Dr.Moullaye Ould Mohamed Laghdaf, a réalisé des Projets et Ouvres s'inscrivant dans le domaine de la Réduction de Risque et Protection des Populations et leur patrimoine (socioéconomique et environnementale) par ex :

-le Programme spécial pour la protection de la Ville de Nouakchott, contre le mouvement des Dunes de sables, et le renforcement du cordon dunaire protégeant la Ville contre la remontée du niveau de la mer.

- la construction de nouveaux logements et la distribution des terrains à titre gratuit aux populations touchées par les inondations (Tintane, Kaedi , Rosso et à Nouakchott...)

-la création de nouvelles villes modernes et sur des critères sûre et moderne :comme Nbeikitt lehwache,Termesse et la Moukataa de CHamy..

Dans le cadre de renforcement des capacités au niveau national et local, le Ministère de l'Environnement a organisé trois ateliers de formation en collaboration avec la Stratégie des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes, (UNISDR) du 10 au 13 décembre 2012 à Nouakchott.

Un atelier destiné aux élus locaux sur les dix points essentiels pour rendre les villes plus Résilientes.

Un deuxièmes atelier pour la Révision de la Plate forme-Nationale sur la Réduction des Risques de Catastrophes, (PFN) cette Révision permettra d'ajouter de nouveaux membres à cette structure comme la société civile les Medias Publics et privés le patronat, les assurances, afin de créer une approche participative et d'impliquer d'avantage tout les acteurs concernés par la thématique Réduction de Risques.

Un troisième atelier de formation sur l'élaboration du Rapport National sur les Risques de Catastrophe dans notre pays, et qui sera présenté l'ors de la quatrième session de la plate-forme Internationale à GENEVE le moi de mai 2013.

Objectif stratégique Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Déclaration d'objectif stratégique:

Placées au cœur de la vision stratégique qui sous-tend le CSLP 2011-2015, la lutte contre le réchauffement climatique et la gestion durable de l'environnement constitue des piliers majeurs de la Gouvernance. Dans ce cadre, le Gouvernement accordera à la gouvernance environnementale un rôle de premier plan à travers une Recherche active de compréhension des enjeux environnementaux et climatiques associés aux différents

Ainsi, les principaux objectifs consisteront à: prendre en compte la dimension du risque climatique et la gestion durable des terres et ressources naturelles dans les stratégies et programmes de développement; améliorer la gouvernance environnementale; et renforcer les capacités nationales en matière de veille sur les changements climatiques.

La prise en compte de la dimension du risque climatique et de la gestion durable des terres et des ressources naturelles dans les stratégies et programmes de développement se fera, entre autres actions, à travers : la valorisation du capital naturel productif; la gestion durable des terres et ressources naturelles ; la restauration des sols ; la gestion intégrée des ressources en eau, des ressources halieutiques, des forêts et écosystèmes en privilégiant les sites naturels et zones humides ; la conservation de la biodiversité ; et l'implication accrue des acteurs riverains dans la gestion de ces ressources.

Le renforcement de la gouvernance environnementale passera par les mesures prioritaires suivantes : l'appui à l'Information Education Communication Environnementale, soutenue par un socle juridique actualisé, un dispositif institutionnel rénové du secteur et un plan d'actions environnemental bien amarré à la SNDD; l'équipement d'un laboratoire national de contrôle et de suivi environnemental ; l'évaluation des risques de pollution de l'eau du fleuve Sénégal dans le cadre du projet Aftout Essahili ; la mise en place d'un observatoire des zones humides de Mauritanie ; l'instauration d'Aires Protégées notamment Guelb Richat ; l'amélioration de la protection des pâturages et de la lutte contre les feux de brousse, notamment à travers

La mise en place d'une structure permanente en charge de ces deux problématiques essentielles ; la réhabilitation et la conservation des forêts classées en accompagnement d'une promotion des plantations d'arbres adaptés aux zones arides qui bénéficiera aussi au projet de la Grande Muraille Verte ; et la réalisation du projet environnemental du littoral.

Au niveau de la veille sur les changements climatiques, il s'agira de mettre en œuvre les actions suivantes : la poursuite des actions pilotes de protection de l'érosion côtière et de protection de la ville de Nouakchott contre l'élévation du niveau de la mer et l'ensablement à travers la poursuite du projet de protection de la ville de Nouakchott contre l'ensablement ; l'intégration de la gestion des risques et catastrophes naturelles dans les politiques sectorielles ; et la dotation des structures concernées en moyens appropriés pour faire face à des thématiques comme migration et changement climatique, les programmes d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, biocarburant) et l'efficacité et la maîtrise énergétiques (bâtiments, équipements, transports).

Section 3: Priorité d'action 1

Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale et à ce qu'il existe, pour mener à bien les activités correspondantes, un cadre institutionnel solide.

Priorité d'action 1: Indicateur 1

Une politique nationale et un cadre d'action légale de réduction du risque existent avec des responsabilités décentralisées et des capacités à différents niveaux.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans les décisions de planification et d'investissement public? Oui

Plan national de développement	Oui
Stratégies sectorielles et plans	Oui
Stratégies et politiques en matière de changement climatique	Oui
Etudes de la stratégie de réduction de la pauvreté	Oui
Bilan commun des pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (BCP/PNUAD)	Non
Politique de défense civile, stratégie et planification des interventions d'urgence	Oui

Des dispositions législatives et/ou réglementaires ont-elles été prises pour la gestion des risques de catastrophe? Non

Description:

La Mauritanie connaît des risques de catastrophes naturelles et technologiques telles que les inondations, tempêtes, ensablements, glissements des dunes et des basins versant, incendies et feux de brousse qui provoquent parfois des pertes humaines et matérielles.

A ces risques, s'ajoutent les effets adverses des changements climatiques et de la forte sécheresse récurrente représentant la première urgence environnementale en Mauritanie.

En ce qui concerne les écosystèmes marins et côtiers, les effets adverses des changements climatiques et de la sécheresse peuvent être examinés à travers l'élévation du niveau de la mer et des températures, l'augmentation de la fréquence des grandes tempêtes et les effets qu'elles peuvent engendrer. L'élévation du niveau de la mer entraînera un accroissement des inondations en période de tempête, l'érosion côtière, l'accroissement des fréquences des côtes, l'infiltration d'eau de mer dans les nappes, la disparition des terres basses et humides avec toute la biodiversité qui leur est associée, des effets majeurs sur l'habitat humain et toutes les infrastructures socio-économiques établies sur la côte.

Du fait que le pays soit entièrement situé dans la zone aride (Sahara et Sahel), les impacts du changement climatique (vis-à-vis des ressources naturelles) et de la sécheresse (vis-à-vis du développement des productions agricoles et animales) revêtent un caractère catastrophique.

A l'instar des États voisins, le pays n'est pas à l'abri de l'invasion périodique du criquet pèlerin, d'épidémies pouvant affecter le bétail ou les populations humaines. Par rapport aux systèmes de productions, les plus vulnérables et les plus touchés sont ceux tributaires aux eaux des pluies, notamment l'agriculture sous-pluie ou pluviale dans les parties Sud du pays.

Contexte & Contraintes:

Aujourd'hui, les systèmes à vulnérabilité faible voire nulle, sont le système pastoral à propriétaire urbain et le système semi et/ou intensif. Sur l'état sanitaire des animaux et sur la survie du cheptel, le mode de gestion des troupeaux, les longs déplacements,

Au niveau industriel, il y a le risque de catastrophe technique liée aux activités d'extraction.

Le pays n'est pas à l'abri de déversements de pétrole dans les zones côtières ou la contamination par le cyanure du réseau hydrographique, à cause de la multiplication des autorisations d'exploitation (mines et pétrole) y compris en zone sensible.

Au dépit de ces risques, le système de gestion des crises est encore inefficace dans la plupart des

Domaines. Le Ministère de l'Environnement n'a pas la totalité des responsabilités et moyens pour pouvoir coordonner les interventions concernant la qualité de l'environnement, si bien qu'aujourd'hui il est mal informé pour jouer son rôle adéquatement lors de situations d'urgences

Priorité d'action 1: Indicateur 2

Des ressources adéquates sont allouées pour instaurer des politiques et des plans de réduction du risque à tous les niveaux administratifs

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Quelle est la part des budgets affectée, d'une part, à la réduction des risques et, d'autre part, aux interventions et aux opérations de reconstruction?

	Réduction / prévention des risques (%)	Interventions et opérations de reconstruction (%)
Budget national		

Budget décentralisé / infranational

Montant alloué (en dollars US) pour les investissements en matière de sécurité contre les menaces de catastrophes (transport, agriculture, infrastructures)

Description:

sur les plans de financement autrement dit les fonds alloués à l'instauration des politiques de réduction des risques il existe certaines politiques et ressources au niveau sectoriel et pas sur tout les niveaux et tous les plans.

certaines domaines comme le commissariat de la Sécurité Alimentaire et de la Protection Sociale, dispose de son propre programme nationale, et son plan d'intervention au niveau local, on peut dire que ce programme couvre tout l'étendu du territoire national.

en particulier en temps de crise et urgence.

à cela peut s'ajouter certains fonds d'intervention

comme le FIE le fonds d'intervention de l'environnement et le fonds de lutte anti-acridienne et d'autres fonds au niveau sectoriel

mais qui ne sont pas actifs, ou ne sont activés qu'en temps de crise ou on commence à mobiliser des ressources.

au niveau local on parle pas des ressources allouées à la réduction des risques, parce que chaque structure locale ou délégation dépend de sa tutelle et le budget qu'il lui est alloué souvent est un budget de fonctionnement, donc dans ce cas le niveau national dépend toujours du national et sur tous les plans planification programmation et budgétisation

Contexte & Contraintes:

en Mauritanie existe un arsenal juridique très riche dans pratiquement tous les domaines de l'environnement, mais la thématique réduction des risques de catastrophes reste le parent pauvre, qui souffre encore de l'existence des textes et lois qui l'organisent. Il existe un PAN-GRC plan d'action national pour la gestion des risques de catastrophes, mais lui aussi souffre de beaucoup de lacunes et insuffisances. Il y a des acteurs qui interviennent dans le domaine de la protection civile ou ont noté l'existence des lois qui organisent leur domaine d'intervention. D'autres acteurs interviennent mais d'une façon pas tellement organisée. Le domaine de la réduction des risques de catastrophes malgré son importance et la conscience au plus haut niveau, souffre encore de l'absence d'un cadre juridique et institutionnel qui l'organise et qui coordonne toute l'action entre les différents intervenants.

Priorité d'action 1: Indicateur 3

La participation des communautés et la décentralisation sont assurées à travers la délégation d'autorité et de ressources au niveau local

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les autorités locales disposent-elles de responsabilités et de crédits réguliers/systématiques en matière de réduction des risques de catastrophe?
Non

Législation (Les autorités locales disposent-elles d'un mandat en matière de réduction des risques de catastrophe en application d'une législation spécifique?)

Non

Crédits budgétaires régulièrement alloués aux autorités locales en vue de la réduction du risque de catastrophe

Non

Estimation du pourcentage des budgets locaux alloués à la réduction des risques de catastrophe

0

Description:

Les communautés au niveau local participent à la gestion et l'intervention dans le domaine des crises et catastrophes, mais d'une façon traditionnelle. C'est-à-dire que les populations participent par les faibles moyens dont ils disposent. Il n'existe pas des fonds ou des ressources alloués aux populations pour contribuer à cette

thématique de réduction des risques de catastrophes

Contexte & Contraintes:

à cela s'ajoute aussi le manque de l'existence des instances et institution s'occupant de la réduction des risques , aussi le manque de la formation et de la sensibilisation au niveau local d'une façon régulière jusqu'à à ce qu'ont craie une culture locale de la réduction des risque des catastrophes.

afin de renforcer la résilience des populations les plus vulnérables et les plus exposées aux risques aux niveau local;

en suite la plut part des ville à l'intérieure du pays ne dispose pas des centre de protection civile et si il existent la plupart ne sont pas bien équipés.

au niveau des ressources humaines

Priorité d'action 1: Indicateur 4

Une plateforme multi -sectorielle pour la réduction du risque fonctionne

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les organisations de la société civile, les institutions nationales de planification et de financement, et les organisations clés dans les domaines économiques et du développement sont-elles représentées dans la plate-forme nationale?

Oui

Membres de la société civile (les dénombrer)	7
Institutions nationales de planification et de financement (les dénombrer)	5
Organismes sectoriels (les dénombrer)	15
Secteur privé (les dénombrer)	4
Institutions scientifiques et universitaires (les dénombrer)	3
Organisations de femmes participant aux plateformes nationales (les dénombrer)	0
Autres (veuillez préciser)	

De quelle autorité la coordination des actions de réduction des risques de catastrophe relève-t-elle?

Cabinet du premier ministre/président	Non
Unité de planification et/ou de coordination centralisée	Non
Département de la protection civile	Non
Ministère de la planification environnementale	Oui
Ministère des finances	Non

Autres (veuillez préciser)

Description:

la Mauritanie avec le concours du PNUD a élaboré un plan d'action national pour la gestion des risques de catastrophe, ce dernier prévoit des instance de gestion parmi lesquelles la plate-forme nationale pour la gestion des risque; cette dernière se composer jusqu'à très ressèment d'un nombre restreins des département concernés par la thématique réduction des risques de catastrophes.on compte le ministère de l'environnement et la protection civile , l'office de la météorologie , le commissariat de la sécurité alimentaire.

actuellement la plate-forme nationale contient jusqu'à plus de 20 membre d'ont pratiquement tous les département sectoriels concernés par la reduction des risques de catastrophes, plus des membres de la société civile , les médias officielles et privé, plus le secteur privé, les assurances et les université et centre de recherches.

cette nouvelle approche qui implique tous les acteurs à comme objectif de revoir de nouveau et améliorer la structure et revoir la politique nationale en matière de gestion des risque, afin que cette dernière soie prise en charge et intégrée dans toutes les politiques sectorielles des département et fondées sur des bases siennes et solide qui tirent leurs origine des priorités essentielles du cadre d'action de hyogo. mais il reste à signalé qui manque beaucoup de travail essentiellement dans le domaine de la sensibilisation du public et des acteur et de créer une culture au niveau national et local dans tout les secteurs et aider la plate -forme et la dotée de tous les moyens nécessaires humaines techniques et financière afin quelle puisse accomplir les tâches qu'il lui sont assignées dans le domaine de gestion des risque s de catastrophes.

Contexte & Contraintes:

quant à la plate-forme elle même elle a besoin d'être structurée est organisée par des textes juridiques qui définissent sont statut et model de fonctionnement, afin de pouvoir jouer son rôle comme il se doit.

elle doit aussi mettre en place un plan d'action national et une stratégie de travail. son rôle de coordination entre les différents acteurs intervenant dans la thématique de réduction des risques de catastrophes lui cause beaucoup de conflit de compétences avec les autres secteurs, donc la dotée des moyen nécessaire sa lui sera de grande portée.

il faut noté aussi que un programme de renforcement des capacités des membres de la plateforme et important pour qu'il comprennent d'avantage leur mission

Section 4: Priorité d'action 2

Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce

Priorité d'action 2: Indicateur 1

L'évaluation des risques au niveau national et local basée sur les données concernant les aléas naturels et l'information sur la vulnérabilité est disponible et inclut les facteurs de risque sous jacents dans les secteurs clés.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Des données nationales d'évaluation multirisque permettent-elles d'éclairer les décisions de planification et de développement? Oui

Evaluation multirisques	Non
% d'écoles et d'hôpitaux évalués	0
Ecoles vulnérables aux catastrophes (les dénombrer)	0
Vulnérabilité désagrégée des genres et capacités d'évaluation.	Non
Standards nationaux pour l'évaluation des multi risques	Non
Évaluation des risques conservée dans une base de données centralisée (institution responsable)	Non
Format uniformisé pour l'évaluation des risques	Non
Format d'évaluation des risques personnalisé par l'utilisateur	Non
Les risques futurs/probables sont-ils évalués?	Non
Veillez énumérer les secteurs ayant déjà	-- Téléchargement en cours --

utilisé des évaluations des risques de catastrophe comme prérequis à la programmation et à la planification du développement sectoriel.

Description:

en Mauritanie il y'a une volonté politique qui s'affiche, pour réduire les risques liés aux catastrophes.

une prise en charge de cette problématique, nécessite la constitution d'une base de données solides et actuelle relatives aux aléas et aux évaluations de la vulnérabilité et sur tous les secteurs et tous les niveaux local et national.

on peut noter un système d'évaluation de la vulnérabilité et des aléas, dans quelques secteurs clés comme la santé et la sécurité alimentaire, mais elle ne peut être généralisée sur tous les plans et tous les niveaux.

Contexte & Contraintes:

parmi les contraintes on note l'absence d'un cadre institutionnel et législatif, aussi l'absence d'un budget alloué et à tous les niveaux national et local de pour la réduction des risques de catastrophes.

De plus s'ajoute l'absence de la responsabilisation des autorités locales et territoriales et leur dépendance toujours du niveau national, aussi bien à la prise de décision que sur le plan financier.

Priorité d'action 2: Indicateur 2

Des systèmes sont en place pour évaluer, archiver et disséminer les informations nécessaires sur les aléas et les vulnérabilités

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les pertes et aléas dus aux catastrophes sont-ils systématiquement enregistrés et analysés? Non

Des bases de données des pertes dues aux catastrophes existent et sont régulièrement mises à jour.

Non

Des rapports sont produits et utilisés pour la planification par les ministères des finances, de la planification et des différents secteurs (à partir des bases de données sur les catastrophes et des systèmes

Non

d'information)

Les aléas font l'objet d'un suivi cohérent au travers des localités et des subdivisions territoriales

Non

Description:

l'existence des système d'évaluation d'information de la vulnérabilité sont rares on peut situer au niveau de l'office national de la météo, qui a un système d'alerte pré-cosse , qui suit le niveau de la mer afin d'informer les pêcheurs de la situation de la mer

Contexte & Contraintes:

le manque de la recherche scientifique, et des financement alloués à la recherche et l'équipement des laboratoires et centres nationaux de recherches, et le manque de renforcement des capacités des ressources humaines spécialisés dans le domaine.

Priorité d'action 2: Indicateur 3

Des systèmes d'alerte précoce sont en place pour la plupart des aléas naturels et transmis aux communautés.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les pays sujets aux risques sont-ils alertés à temps des risques à venir? Non

Les systèmes d'alerte précoces agissent efficacement

Non

Préparation au niveau local

Non

Systemes et protocoles de communication utilisés et mis en application

Non

Implication des médias dans la dissémination des systèmes d'alertes précoces

Non

Description:

en Mauritanie le plan d'action national pour la gestion de risques prévoit la mise en place d'un système d'alerte précoce, mais ce dernier n'est pas encore opérationnelle, par manque de financement et dotation d'un système d'information et d'échange entre les différents acteurs concernés .

Contexte & Contraintes:

le PNUD a mis à la disposition du Ministère en charge de l'environnement des unités d'informatique afin de connecter certains départements clés d'un réseau internet pour échanger les données et informations relatives aux aléas et risques.

Priorité d'action 2: Indicateur 4

L'évaluation des risques au niveau national et local prend en compte les risques trans-nationaux dans le but d'établir une coopération régionale sur la réduction du risque.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Votre pays participe-t-il à des actions régionales ou infrarégionales de réduction des risques de catastrophe? Oui

Mise en place et maintien d'un suivi des aléas au niveau régional	Oui
Évaluation des risques au niveau régional ou infrarégional	Oui
Alerte rapide régionale ou infrarégionale	Oui
Définition et mise en œuvre de protocoles pour le partage transfrontalier d'informations	Non
Définition de stratégies et de cadres d'action régionaux et infrarégionaux, et affectation de ressources à ceux-ci	Non

Description:

on peut signaler deux systèmes d'alerte précoce au niveau de la pêche artisanale les services de la météo offre des bulletins journaliers à la fédération des pêcheurs qui leurs explique la situation et le niveau de la mer, qui leur indique la possibilité de naviguer ou pas ou à quel niveau est la mer.

aussi au niveau du commissariat de la protection alimentaire et sociale dispose d'un observatoire nationale pour la sécurité alimentaire.

Contexte & Contraintes:

la collecte et le suivi des données et difficile, du moment ou les conditions ne sont pas toujours favorables .

le manques des moyen matériels et la formation du personnel

Section 5: Priorité d'action 3

Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de la sécurité et de la résilience à tous les niveaux

Priorité d'action 3: Indicateur 1

Des informations relatives aux aléas sont disponibles et accessibles à tous les niveaux, pour tous les acteurs (à travers des réseaux, et le développement de systèmes d'échanges d'information)

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il un système national d'information sur les catastrophes? Non

Diffusion proactive de l'information	Non
Mise en place de mécanismes d'accès/diffusion (Internet, programmes d'information radiotélévisés)	Non
Fourniture d'information avec consignes proactives de gestion des risques de catastrophe	Non

Description:

les informations et les données relatives ne sont disponibles ni accessibles sur tous les niveaux.

certaines départements disposent des informations mais la plupart de temps ses information ne sont suffisantes ou exploitées à tous les niveaux.

et la plupart des secteurs on un déficit en matière de données et informations relatives aux aléas et risques.

ce qui impacte le niveau de la planification pour une meilleure gestion de risques

Contexte & Contraintes:

le manque de moyens techniques et financier pour collecter diffuser et partager les informations relatives aux aléas affectent la façon de gérer les risques.

y'a pas de base de données au niveau national et/ ou local relative à un aléa qui peut être vulgariser et partager.

Priorité d'action 3: Indicateur 2

Les programmes scolaires, le matériel d'éducation ainsi que les formations incluent la réduction du risque ainsi que les concepts et pratiques de reconstruction.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

La réduction de risques de catastrophes est-elle incluse dans les programmes de l'éducation nationale? -- Téléchargement en cours --

À l'école primaire	Non
Au secondaire	Non
À l'université	Oui
Dans l'enseignement professionnel	Non

Description:

en Mauritanie le programme éducatif scolaire, ne contient pas et d'une façon claire un programme sur l'éducation des risque.
il se peut qu'il se trouve d'une façon globale et non détaillée l'existence d'une éducation et une culture de réduction de risque.

Contexte & Contraintes:

les centre de recherche et éducatif non pas élaborer et créer des manuels ou programmes spécifiques sur la réduction de risques.

Priorité d'action 3: Indicateur 3

Des méthodes de recherche et des instruments pour évaluer les risques multiples ainsi que des analyses de coût sont en place, et renforcés.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

La réduction du risque de catastrophes est-elle incluse dans le budget national pour la recherche appliquée? Non

Recherche sur les programmes et les projets	Non
Mise en application/utilisation de résultats de recherche, produits ou études par des institutions publiques et privées	Non
Etudes sur les coûts et les bénéfices de la réduction de catastrophes	Non

Description:

il se peut qu'il existe des méthodes pour évaluer des risques de catastrophes mais , mais l'existence de mécanismes pour analyser les coûts s'il existent son faible

Contexte & Contraintes:

le système de gestion des crises de catastrophes aux niveau local et national n'est pas asses performant afin d'observer tous le mécanisme qui permet de bien prendre en charge la thématique réduction de risques

Priorité d'action 3: Indicateur 4

Des campagnes d'information au niveau national existent pour créer une culture de prévention avec une diffusion dans les communautés urbaines et rurales

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les campagnes d'éducation du public sur la réduction des risques de catastrophe destinées aux collectivités et autorités locales exposées incluent-elles les risques de catastrophe? Oui

Campagnes d'éducation du public pour mieux sensibiliser aux risques	Oui
Formation du gouvernement local	Oui

Gestion des catastrophes (préparation et intervention d'urgence)	Oui
Gestion préventive des risques (risques et vulnérabilités)	Oui
Consignes de réduction des risques	Oui
Accessibilité de l'information sur la réduction du risque de catastrophes au niveau des communautés	Non

Description:

l'état Mauritanien a entamer une série de campagne de sensibilisation au niveau nationale et local afin de diffuser une culture de réduction de risques de catastrophes. qui se traduit en atelier de sensibilisation pour les grands décideurs , pour les secteurs pour les élus.

Contexte & Contraintes:

il reste de continuer se genre de campagne de sensibilisation et sur tous les niveau local et national.

il y'a en manque de l'utilisation des médias et tous les moyens de communication dans le domaine de risques.

Section 6: Priorité d'action 4

Réduire les facteurs de risque sous-jacent

Priorité d'action 4: Indicateur 1

La réduction des risques de catastrophe est un objectif intégral pour les politiques et plans d'environnement incluant la planification et la gestion des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques.

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il un mécanisme pour protéger et restaurer les services régulateurs pour les écosystèmes. Oui

Législation pour la protection des espaces	Oui
Paiements pour les services des écosystèmes	Non
Planification intégrale (par exemple la gestion des zones côtières)	Oui
Evaluation des impacts environnementaux	Oui
Projets et Programmes sur le changement climatique	Oui

Description:

La Mauritanie est l'un des pays affectés et durement touchés par le changement climatique. Elle est par sa position géographique, l'un des pays sahéliens les plus exposés aux effets des changements climatiques. Le pays est particulièrement touché en termes de sécurité alimentaire, d'approvisionnement durable en eau et de phénomènes météorologiques extrêmes telles que les nombreuses inondations, les sécheresses et la désertification, ainsi que les différentes formes la plus visible des manifestations des impacts du changement climatique sur les écosystèmes terrestres, marins et côtiers. Les implications sont dans 3 domaines : sur la biodiversité terrestre et

marine, les villes et les peuplements humains. Aussi, les facteurs suivants jouent des rôles non négligeables : dégradation des conditions climatiques, forte croissance de la population, la surexploitation des ressources naturelles, l'urbanisation. Tous les secteurs et systèmes de productions sont vulnérables et quelques uns sont déjà touchés; l'agriculture et élevage, les pêcheries et les ressources halieutiques, qui représentent aujourd'hui plus de 12,5% du PIB national. Les cartes topographiques des différentes parties du littoral Mauritanien révèlent l'existence d'un certain nombre de zones basses ou fragilisées par les activités humaines, menacées par la remontée du niveau marin. Les simulations selon l'IUCN (2010) montrent des estimations de dommages que pourraient engendrer les transgressions et inondations marines liées aux changements climatiques et à la sécheresse à hauteur de 3 956 millions de \$ en 2020 et 6 330 millions de \$ en 2050, soit 55 % d'augmentation. Les écosystèmes du PNBA, connus pour leur haute productivité biologique, seraient parmi les premiers à être affectés par l'élévation du niveau de la mer. et les inondations.

Contexte & Contraintes:

Les aspects du CC sont très pertinents et devront être intégrés dans toutes les politiques, programmes et plans, notamment ceux des secteurs sensibles (transports, énergie, etc.). La Mauritanie est par sa position géographique et son niveau de développement socio-économique très vulnérable aux impacts du CC. Il faut donc hisser le CC au même niveau que la lutte contre la pauvreté. Le PANA doit être mise en œuvre au même titre que le PANE2 qui prévoit des projets au niveau de \$30 million pour des projets liés au changement climatique.

Priorité d'action 4: Indicateur 2

Des politiques et des plans sociaux de développement sont en place pour réduire la vulnérabilité des populations à risque.

Niveau de progrès atteint: 4

Des réalisations importantes, mais avec des limitations avérées dans certains aspects fondamentaux, tels que les ressources financières et/ou les capacités opérationnelles

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des réseaux de protections sociales augmentant la résilience des constructions, des communautés, des quartiers? Oui

Assurances pour les cultures et les propriétés	Oui
Plans de garantie de l'emploi intérimaire	Non
Transferts d'argent sous réserve ou non	Oui
Microfinancement (épargne, emprunts, etc.)	Oui
Micro assurances	Oui

Description:

Sur les acquis et leçons du PANE 1 (2007 – 2011), la base des constats est sur la dégradation des ressources naturelles du pays et les enjeux environnementaux au niveau international. Le PANE2

(2012 - 2016) a été élaboré en cohérence, en synergie et en convergence avec le Cadre Stratégique national pour l'atteinte des OMD, la réduction de la pauvreté (CSLP) et la décentralisation qui va ancrer à terme la bonne gouvernance. Les cadres politiques du PANE 2 sont

1. Au niveau national

- La stratégie pour l'atteinte des OMD ;
- La stratégie pour la réduction de la pauvreté (CSLP);
- La stratégie nationale pour le développement durable (SNDD) ;
- Les stratégies sectorielles spécifiques pour les eaux et forêts, l'énergie, les mines, la pêche et l'économie maritime, la Décentralisation et la responsabilisation des collectivités territoriales.

Au niveau international

- Toutes les Conventions et Traités internationaux et régionaux ratifiés par la Mauritanie et relatifs à l'environnement, notamment les arrangements multilatéraux les plus importants tels que la CCNUCC, CCD, CBD, ainsi que toutes les autres conventions. Ces accords multilatéraux lui servent de référentiel, tant pour les objectifs stratégiques et opérationnels, que pour les résultats attendus.

Contexte & Contraintes:

Objectif sectoriel de PANE: Visibilité du MDEDD en tant que maître d'ouvrage efficace et efficient

de la mise en oeuvre de la politique environnementale et affirmation de son rôle transversal, Intersectoriel et régalien PANE1 - USD 100 million. La conception du PANE 1, manquait de simplicité, de clarté et aussi de réalisme, surtout si l'on tient compte du temps imparti (5 ans) et

des moyens financiers prévus (environ 29,87 millions USD !) pour sa mise en oeuvre. Même les indicateurs n'étaient pas clairement définis. Il a souffert du manque flagrant d'appropriation à tous les niveaux. Axe Stratégique 5 (Les axes prioritaires SNDD) - l'identification de mécanismes internes de mobilisation de ressources financières pour la mise en oeuvre du PANE1

Priorité d'action 4: Indicateur 3

Economic and productive sectorial policies and plans have been implemented to reduce the vulnerability of economic activities

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les risques et bénéfices de la réduction du risque de catastrophe sont-ils inclus dans la planification d'investissements publics? Non

Systemes publics nationaux et sectoriels d'investissements incluant la réduction du risque de catastrophes

Non

Veillez fournir des exemples spécifiques (infrastructures publiques, transports et communication, ressources économiques et facteurs de production

Investissements dans la modification des infrastructures, incluant les écoles et les hôpitaux.

Non

Description:

Le secteur de la pêche

Les objectifs globaux dans le domaine de la pêche sont : (i) une gestion optimale et une rente durable ; et (ii)

une intégration accrue du secteur à l'économie afin d'optimiser les gains socioéconomiques pouvant être tirés de

toutes ses filières.. Ce secteur devra ainsi jouer un rôle moteur dans la lutte contre l'insécurité alimentaire

Ces objectifs sont déclinés à travers les objectifs spécifiques suivants : (i) aménager durablement les pêcheries

démersales et pélagiques ; (ii) approfondir la recherche pour une meilleure connaissance des ressources et de

l'environnement et pour l'évaluation des potentiels permisibles ou quantités qui peuvent

être prélevées
annuellement sans porter préjudice à la reconstitution des stocks; (iii) renforcer la surveillance pour garantir la protection des eaux nationales; (iv) mettre en place un système de gestion adéquat basé sur le contrôle et l'ajustement des capacités de pêche et une réforme fiscale adaptée aux conditions du secteur; (v) contrôler et ajuster les capacités de pêche; (vi) développer les pêcheries dites émergentes (praires, anchois, concombres de mer, algues); (vii) assurer le développement des infrastructures de débarquement et des installations à terre ainsi que les activités annexes; (viii) valoriser les produits et améliorer leur compétitivité; (ix) améliorer les performances de la flotte nationale; (x) promouvoir la pêche artisanale, côtière et continentale; (xi) promouvoir la consommation nationale du poisson; (xii) assurer la protection de l'environnement marin, des habitats et du littoral; (xiii) développer l'aquaculture; et (xiv) promouvoir l'investissement dans le secteur. Pour atteindre les objectifs susmentionnés, l'action du Gouvernement portera sur la mise en oeuvre des programmes prioritaires suivants: (i) la construction de quatre pôles intégrés de développement de la pêche artisanale et côtière dans la zone sud du littoral; (ii) l'extension du Port de Nouadhibou; (iii) la mise en place du pôle de développement du port de pêche artisanale à Tanit; (iv) la construction d'un complexe pélagique à Nouadhibou; (v) l'achèvement de l'opération d'enlèvement des épaves dans la Baie de Nouadhibou; (vi) l'extension/réfection des pontons & équipement du port artisanal de Nouadhibou; (vii) le raccordement des principaux pôles de développement aux réseaux d'adduction d'eau et aux axes routiers; et (viii) l'appui au programme de formation du CASAMPAC.

Contexte & Contraintes:

Le secteur rural (agriculture et élevage) assure deux rôles dans le développement du pays, l'un économique à travers son apport à la création de valeur ajoutée et à l'accélération de la croissance et l'autre social au niveau du milieu rural qui constitue la principale zone de concentration des pauvres en Mauritanie.

Pour l'agriculture, l'objectif global visé à long terme est de la rendre moderne, productive et compétitive sur les marchés national, régional et international.

A cet effet, les objectifs spécifiques suivants sont retenus à l'horizon 2015 : (i) Une production nationale céréalière qui couvre au moins 50% des besoins du pays pour les céréales et 100% pour certains produits maraichers (pomme de terre, oignon) ; (ii) une diminution de plus de la moitié de nos importations en sucre raffiné à travers l'introduction de la canne à sucre et son industrialisation ; et (iii) l'extension

des superficies cultivées en blé dans la zone irriguée. Pour atteindre ces objectifs, l'intervention portera sur deux axes : le développement de l'agriculture irriguée et le développement des Partenariats Public-Privé. Le développement de l'agriculture irriguée

Priorité d'action 4: Indicateur 4

La planification et la gestion des établissements humains intègrent des éléments de réduction du risque, y compris l'intégration des normes de construction.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Y a-t-il des investissements pour la réduction des risques pour les zones urbaines vulnérables? Oui

Investissements dans les infrastructures de drainage dans les zones inondables	Non
Stabilisation des pentes dans les zones sujettes aux glissements de terrains	Non
Formation des maçons aux technologies de construction sûres	Non
Octroi de terres sans risque aux ménages et aux collectivités à faible revenu	Oui
Intégration du risque dans la réglementation relative au zonage des terres et à l'aménagement immobilier privé	Oui
Réglementation de la délivrance des titres de propriété	Oui

Description:

Dans le domaine du bâtiment, la priorité sera accordée aux actions suivantes : (i) l'amélioration de l'offre de bâtiments publics ; (ii) la préservation et l'entretien du patrimoine bâti de l'Etat ; (iii) le renforcement des cadres institutionnel et réglementaire de la construction ; et (iv) l'atténuation des effets liés aux goulots d'étranglement

du secteur du BTP à travers : le renforcement des capacités des administrations chargées de la tutelle du secteur, l'amélioration de la réglementation en matière de qualité des ouvrages, la création de structures d'accompagnement, notamment un organisme national de normalisation et l'amélioration du dispositif de la formation professionnelle moyenne en techniciens qualifiés dans toutes les spécialités du BTP.

Dans le domaine de l'urbanisme, les actions prioritaires porteront sur : (i) la réhabilitation/rénovation de la ville de Tintane ; (ii) la restructuration des quartiers précaires des principales villes ; (iii) la poursuite de la mise en oeuvre du programme de développement urbain ; (iv) l'amélioration de la gestion des villes et le renforcement du contrôle urbain par la mise en oeuvre d'outils adaptés et le renforcement des brigades de contrôle ; (v) la conception et la mise en oeuvre d'un programme d'équipement, de rénovation et de modernisation des principales villes du pays ; (vi) l'aménagement du centre-ville de Nouakchott ; et (vii) l'élaboration d'un plan d'aménagement du littoral au niveau de Nouakchott. Le renforcement des cadres institutionnel et réglementaire en matière de développement urbain sera recherché à travers la mise en place d'un fonds d'études MHUAT.

Contexte & Contraintes:

il reste à élaborer une réglementation spécifique relative à la gestion de risque de catastrophes. et mettre

Priorité d'action 4: Indicateur 5

La réduction des risques de catastrophe est intégrée dans les processus de reconstruction et de réhabilitation

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les programmes après catastrophe intègrent-ils explicitement un budget pour la réduction des risques de catastrophe et un relèvement résilient? Non

% des fonds pour la reconstruction alloués à la réduction du risque de catastrophes	0
Renforcement des capacités de réduction	Non

des risques de catastrophe des autorités locales pour les opérations d'intervention et de relèvement

Évaluation des risques lors de la planification des opérations de relèvement et de reconstruction avant et après catastrophe

Non

Mesures prises dans le domaine du genre humain dans la phase de rétablissement après une catastrophe

Non

Description:

la réduction des risques est introduit dans le processus de reconstitution et de réhabilitation, d'une façon partielle et pas sur tous les plans et niveau de la crise certaines catastrophes liées à la santé ou à l'in, sécurité alimentaires, peuvent faire l'objet d'une évaluation et ensuite quant au niveau de la reconstruction peuvent être prise en considération pour attirer les leçons et planifier à la base des résultats

Contexte & Contraintes:

la plupart des catastrophe ne sont pas évaluer et les dégâts la plupart des temps ne sont pas prise en considération.

Priorité d'action 4: Indicateur 6

Des procédures sont en place pour évaluer l'impact de la réduction de risque dans les principaux projets de développement notamment les infrastructures

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les incidences des grands projets de développement sur la réduction des risques de catastrophe font-elles l'objet d'une évaluation? Oui

Les coûts/avantages de la réduction des risques de catastrophe sont-ils pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des grands projets de développement? Oui

Impact des risques de catastrophes prenant en compte l'environnement

Oui

Par les autorités et institutions nationales et infranationales Oui

Par les acteurs internationaux du développement Oui

Description:

tout les projet de développement en Mauritanie comme d'ailleurs son soumis à une études d'impact environnemental; selon l'ampleur du projet et le risque entendu de la réalisation il exigé au prometteur de réaliser une étude de risque.

Contexte & Contraintes:

dans certains domaine on note un vide juridique
le Ministère de l'environnement a élaboré tout un arsenal juridique dans le domaine de la gestion et protection de l'environnement.
il y'a aussi un chevauchement entre certains textes et un conflit de compétence entre certains département.

Section 7: Priorité d'action 5

Renforcer la préparation des populations aux catastrophes afin de pouvoir intervenir plus efficacement à tous les niveaux lorsqu'elles se produisent

Priorité d'action 5: Indicateur 1

De solides politiques, des mécanismes et des capacités institutionnelles pour la gestion du risque ont été mis en place dans une perspective de réduction du risque.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il, à l'échelle nationale, des programmes ou politiques de préparation aux catastrophes, de planification d'urgence et d'intervention? Oui

La réduction des risques de catastrophe est intégrée à ces programmes et politiques	Oui
--	-----

Des mécanismes institutionnels sont mis en place pour la mobilisation rapide des ressources en cas de catastrophe, et font appel à la société civile et au secteur privé en sus du soutien du secteur public	Oui
---	-----

Des politiques ou programmes nationaux sont-ils en place pour rendre les écoles et les établissements de santé sûrs en cas de catastrophe? Non

Politiques et programmes pour la sécurité des écoles et des hôpitaux	Non
---	-----

Exercices de simulation et formation aux urgences dans les écoles et les hôpitaux	Oui
--	-----

Les risques de catastrophe futurs sont-ils anticipés au travers du développement de scénarios et de la planification de la préparation? Non

Des scénarios de risques potentiels sont développés en prenant en compte les projections de changement climatique	Non
--	-----

Les plans de préparation sont régulièrement mis à jour en fonction de scénarios de	Non
---	-----

risques futurs

Description:

afin de renforcer d'avantage les capacités des populations pour devenir plus résilientes face aux catastrophes, il n'y a pas de programme ou plan au niveau national et/ ou local. mais le Ministère de l'environnement avec le concours de certains partenaires techniques et financier notamment le PNUD et l'UNISDR a élaboré des ateliers de formation au niveau nationale pour les élus et les différents secteurs afin de renforcer la vulnérabilité des populations et des villes face aux catastrophes.

Contexte & Contraintes:

le manque de la continuité de ce genre d'atelier et sa décentralisation au niveau local, on ajoute aussi l'absence des programmes et stratégies, le manque de la sensibilisation et programme scolaire sur tout les niveaux local et national.

Priorité d'action 5: Indicateur 2

Des plans d'urgence et de préparation aux catastrophes sont en place à tous les niveaux administratifs et des exercices de simulation ont lieu pour tester et développer les programmes de réponse aux catastrophes.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Les plans de contingences, les procédures et les ressources sont-elles en place pour faire face à une catastrophe? Non

Les plans d'intervention tiennent compte des spécificités des deux sexes	Non
Plans d'urgence/de gestion des risques pour une prestation continue de services de base	Non
Centres opérationnels et de communication	Non
Groupes de recherches et de secours	Non
Stocks de matériels de secours	Non
Abris	Non
Installations médicales sûres	Non

Prise en compte de la spécificité des personnes âgées et handicapées dans les secours, les refuges et les installations médicales d'urgence Non

Les entreprises sont des partenaires proactifs de la planification et des opérations d'intervention. Non

Description:

on signale l'existence de certains programme d'urgence en particulier dans le domaine de la sécurité alimentaire.

on rappelle que le gouvernement Mauritanien face aux catastrophes de la sécheresse et de l'insécurité alimentaire a financé sur des ressources nationales un programme très ambitieux appelé programme EMEL

qui subventionne tous les produits alimentaires nécessaires et sur tout l'étendu du territoire national et avec des réduction allant jusqu'a 40 et 50/.

Contexte & Contraintes:

les programmes et plans d'urgences existe mais en théorie.

il manque a activer ou rendre opérationnelle ces programmes et plans d'intervention et à tous les niveau national et local.

la Direction général de la protection civile organise des fois des exercices de simulation afin de rendre les acteurs d'interventions plus préparer

Priorité d'action 5: Indicateur 3

Des réserves financières et des plans d'urgence sont en place pour assurer une réponse effective et la reconstruction quand cela est nécessaire.

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il des dispositions financières pour faire face à des catastrophes majeures? Non

Fonds nationaux de prévoyance et pour les catastrophes Non

La réduction des risques futurs est prise en compte dans l'utilisation de fonds catastrophes Non

Dispositifs d'assurance et de réassurance	Non
Obligations-catastrophes et autres mécanismes du marché des capitaux	Non

Description:

l'existence des ressources et plans d'urgences et très limités, dans certains secteurs comme le commissariat à la sécurité alimentaire et la protection sociale existe un plan d'urgence et dispose des ressources et des fonds d'intervention quant à la catastrophe. aussi s'ajoute le centre de lutte anti-acridienne

Contexte & Contraintes:

la culture de l'assurance des bien et immobilier n'es pas assez rependu en Mauritanie, et les assurances n'on pas une bonne réputation quant au remboursement des sinistres

Priorité d'action 5: Indicateur 4

Des procédures pour l'échange d'informations durant les aléas sont en place pour effectuer des analyses post-catastrophes

Niveau de progrès atteint: 3

Engagement institutionnel acquis, mais avec des réalisations encore limitées et incomplètes

Questions clés et moyens de vérification

Existe-t-il une méthode ou des procédures pour évaluer les dommages, les pertes et les besoins en cas de catastrophe? Non

Méthodologies accessibles pour l'évaluation des dégâts et des pertes	Non
Méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe	Non
Prise en compte de la sexospécificité dans les méthodes d'évaluation des besoins après catastrophe	Non
Ressources humaines identifiées et formées	Non

Description:

il n'existe pas des méthodes ni des procédures pour évaluer les pertes liés aux catastrophes, ni au niveau national ni au niveau local

Contexte & Contraintes:

l'existence des méthodes et procédures dévaluation des pertes liés aux catastrophes, nécessitent un grand niveau de technicité et des moyens financier et humains.

Section 8: Facteurs de progrès

a) Approche qui intègre une perspective multi-aléas de la réduction du risque et de développement

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Est-ce que des rapports, études et atlas existent sur les aléas multiples dans le pays ou la sous-région?: Oui

Si oui, sont-ils mis en application dans les politiques de planification du développement?: Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

dans certains domaines et d'une façon générale certains atlas , études et rapport sont élaborés, mais la plupart de ses rapport n'est pas exploitées ou mal exploité. ou des fois il y'a un manque de prise en considération de ses programmes

b) La prise en compte de la question du " genre et de la réduction du risque est adoptée et institutionnalisée

Niveau de confiance:

Absence ou peu de confiance: peu de reconnaissance du problème dans les politiques ou les pratiques et quand elle existe, rien n'est fait pour y répondre

Des données ventilées par sexe sont-elles disponibles et utilisées dans le cadre des prises de décision concernant les actions de réduction des risques et de relèvement ? : Non

Les disparités entre les sexes sont-elles prises en compte de façon adéquate et sensée dans la conceptualisation et la mise en œuvre des politiques et des programmes?: Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

concernant la réduction des risques de catastrophes, il n'y a pas de prise en considération de l'approche genre. Des facteurs socioculturels pèsent encore lourdement sur le statut de la femme. Ces facteurs restreignent ses chances d'éducation, limitant ainsi ses capacités à participer à la vie socio-économique, compromettant sa productivité et entravant sa contribution aux efforts de lutte contre la pauvreté. Il y a lieu de signaler la précarité de la santé des femmes et des jeunes filles qui se traduit par un taux élevé de mortalité maternelle et une fécondité élevée liée à un accès limité aux méthodes contraceptives modernes. Ces facteurs constituent autant

c) Les capacités pour la réduction du risque sont identifiées et renforcées

Niveau de confiance:

Confiance partielle ou existante. Totale reconnaissance du problème, de la stratégie/ du cadre d'action à développer pour répondre au problème, peu d'application dans les politiques et les pratiques, manque d'adhésion des acteurs.

Les agences, institutions et administrations désignées comme responsables au niveau local disposent-elles des moyens requis pour contrôler le respect de la réglementation en matière de réduction des risques?: Non

Les institutions locales, les comités de village, les collectivités, les bénévoles ou encore les associations pour le bien-être des citoyens sont-ils correctement formés pour intervenir en cas de besoin?: Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

tous les acteurs qui sont sensés être concernés par la problématique de la réduction de risques sont presque identifiés et connus, mais le problème qui résulte de ce que ces intervenants n'interviennent pas d'une façon organisée et institutionnelle, ce qui impacte les résultats, encore s'ajoute la manque de la formation et la préparation de ces acteurs, que ce soit au niveau national et / ou local

d) Des approches de sécurité humaine et d'équité sociale sont intégrées dans la réduction du risque et les activités de reconstruction

Niveau de confiance:

Absence ou peu de confiance: peu de reconnaissance du problème dans les politiques ou les pratiques et quand elle existe, rien n'est fait pour y répondre

Les programmes prennent-ils en compte les risques qui pèsent sur les groupes les plus vulnérables et marginalisés sur le plan socio-économique?: Oui

Des mesures de protection sociale / mécanismes de sécurité appropriés sont-ils correctement mis en œuvre afin de protéger contre les vulnérabilités socioéconomiques et politiques spécifiques?: Oui

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

Dans ce cadre, en matière de promotion féminine et d'équité en matière de genre, l'objectif principal est de favoriser l'émergence d'une femme mauritanienne libérée de toutes les contraintes économiques et sociales qui entravent encore son épanouissement par l'acquisition des compétences qui puissent la rendre capable de participer et de contribuer activement et efficacement au développement économique et social du pays. L'atteinte de cet objectif global sera recherchée à travers la mise en œuvre des actions suivantes : (i) l'adoption de la Stratégie Nationale d'Institutionnalisation du Genre (SNIG) ; (ii) l'élaboration, l'adoption et la vulgarisation d'une loi d'orientation sur le Genre ; (iii) la prise en compte de la dimension genre dans le suivi/évaluation des programmes ; (iv) la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris les mutilations génitales féminines ; (v) l'appui aux femmes des zones rurales en matière d'initiatives productives ; (vi) l'appui au Centre de Formation pour la Promotion Féminine (CFPF) ; et (vii) la mise en place du Fonds de Garantie de la Pension

e) Des engagements et des partenariats avec des acteurs non gouvernementaux, la société civile , le secteur privé ont été encouragés à tous les niveaux

Niveau de confiance:

Reconnaissance significative et en cours: des efforts significatifs ont été entrepris pour répondre aux engagements avec la mise en place d'une stratégie cohérente et des acteurs identifiés et engagés.

Are there identified means and sources to convey local and community experience or traditional knowledge in disaster risk reduction?: Non

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

le secteur privé et la société civile intervient et contribue dans le domaine de l'intervention aux risques de catastrophes soit d'une façon directe ou indirecte. essentiellement au secours , à la sensibilisation du public et la contribution financière/ mais ses activités ne sont pas intégrées dans les politiques de gestion de risque

Facteurs contextuels de progrès

Niveau de confiance:

Absence ou peu de confiance: peu de reconnaissance du problème dans les politiques ou les pratiques et quand elle existe, rien n'est fait pour y répondre

Description (Veuillez fournir les indications suivantes: Où? Comment? Qui?):

au niveau du progrès relatif à la gestion des risques il n'existe pas des facteurs de progrès si non sont très négligés et faible , et ne sont pas pris en considération et intégrés dans les politiques de gestion de risques.

Section 9: Perspective Future

Perspective Future Domaine 1

Domaine 1: Intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les politiques et plans relatifs au développement durable

Défis globaux:

Risques liés aux catastrophes naturelles : en particulier ceux liés au réchauffement climatique et ses conséquences (inondations, désertification, etc.) ainsi que les invasions acridiennes, et leurs impacts sur l'économie rurale laquelle fait vivre encore une grande partie de la population. Le Gouvernement engagera, avec l'appui de ses partenaires, des efforts en vue de l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie nationale de réduction des risques liés aux catastrophes qui comportera un système d'alerte précoce

Déclarations sur les perspectives futures:

suite aux différents ateliers de formation que la plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe a subit et les élus locaux la Mauritanie a décidé de revoir sa politique nationale en matière de gestion des risques de catastrophes. et d'intégrer la thématique de risque de catastrophes dans toutes les politiques sectorielles.

Perspective Future Domaine 2

Domaine 2: Développer et renforcer les institutions, mécanismes et capacités pour accroître la résilience face aux aléas

Défis globaux:

la vision nationale et de renforcer d'avantage les institutions et les mécanismes pour renforcer d'avantage la capacité de résilience des institutions nationales face aux catastrophes

Déclarations sur les perspectives futures:

il est prévu que dans le futur proche une nouvelle approche sur la gestion des risques de catastrophes soit dégagée afin de bien pouvoir asseoir la thématique de réduction des risques sur de bonnes assises

Perspective Future Domaine 3

Domaine 3: Envisager systématiquement la réduction des risques dans l'exécution des programmes de préparation aux urgences, de réponse et de relèvement

Défis globaux:

l'élaboration et la préparation d'une nouvelle politique et plan nationale de gestion de risque de catastrophe affronte beaucoup d'obstacle et défis , dont essentiellement la compréhension du danger de cette thématique et la nécessité de contribuer au renforcement des capacités nationale et locales sur tous les niveaux afin de renforcer d'avantage la vulnérabilité des population et secteurs les plus exposées aux risques.

Déclarations sur les perspectives futures:

la nouvelle plate-forme de la réduction de risques de catastrophes prévoit la révision et l'élaboration d'une nouvelle stratégie de gestion de risques qui dégage la politique générale et la vision nationale relative aux risques.
elle prévoit aussi l'élaboration d'un plan d'action national sur le moyen le cour et le long terme.

Perspective Future Domaine 4

La résolution 66/199 de l'Assemblée générale des Nations unies a demandé le développement d'un cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophes. Une première esquisse devrait être présentée à l'occasion de la prochaine Plate-forme mondiale en 2013, et un projet devrait être finalisé vers la fin 2014 afin de pouvoir être discuté et adopté à la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes en 2015.

Veillez indiquer ce qui constitue selon vous l'élément le plus important à prendre en compte dans le cadre d'action post-2015 pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2025).:

le cadre d'action de hyogo est très important dans son ensemble quant à la réduction de risques de catastrophes si les pays le prennent en considération.
la période poste 2015 est très cristal pour une bonne mise en ouvre au niveau national et international pour réduire les risques au service du développement durable et lutte contre la pauvreté.
les 5 axes stratégiques du HFA sont très importants de les prendre en considération dans la nouvelle vision.

Section 10: Intervenants

Les organisations et les services ayant participé au processus de révision du cadre d'action de Hyogo

Organisation	Type	Point focal
Institut pédagogique National	Gov	Mohamed Mahmoud Elmoctar, chef service de la prévention
le Centre de lutte anti-acridienne	Gov	Ahmed salem Ould Benahi, chef service
Ministère charge de l'Environnement et du Développement Durable	Gov	MOhamed lemene vally ABDEL KADER, Directeur Adjoint à la Direction des Pollutions et Urgences Environnementales
Minitère de l'Enseignement fondamental	Gov	Taher Ould Ahmed, inspecteur
Office Nationale de la Météo	Gov	sidi ould Mohamed lemene, Directeur de la prévision
Protection Civile	Gov	Hannany, Directeur de la prevention
Damane Assurance	Private	Abdel Aziz Mohamed Abdellahi, responsable de réassurance
Patronat	Private	Brahime Deddiche
Ecole Normale Superieure (ENES)	Acad & Research	mohamed vall ould Hmeyada, enseignant chercheur
ONG Clean Beach	NGO	Mohamed Mahmoud ould Dahy, président
ONG NAFORE	NGO	Salif Dem , vice président
Radio Natioanle de la Mauritanie	News & Media	izedine

site Takadoum

News & Media

Mohamed ould cheikhna,
président

Idoumou ould ELY SALEM

Networks &
Others

Maire de FASSALA